

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE

Le Groupement d'Intérêt Scientifique Euro-Lab lance un appel à projets de recherche dans le domaine des études européennes.

Le GIS Euro-Lab est un réseau interdisciplinaire de recherche sur l'Union européenne qui réunit 29 établissements partenaires ([liste disponible sur le site de l'Euro-Lab](#)). Il s'adresse à l'ensemble des chercheur·ses, enseignant·es chercheur·ses, doctorant·es et étudiant·es intéressé·es par les travaux dans le domaine des études européennes et entend contribuer au développement, à la visibilité et à la diffusion de ces travaux.

Objectifs et axes de recherche

Cet appel vise à permettre ou accompagner l'émergence de nouvelles problématiques, soutenir la mise en œuvre de recherches et d'enquêtes de terrain. Dans ce cadre, le Conseil scientifique et le bureau du GIS Euro-Lab ont défini 4 axes de recherche prioritaires :

- Axe 1 – Elargissements de l'Union européenne
- Axe 2 – Intelligence Artificielle et Union européenne
- Axe 3 – Transitions justes
- Axe 4 – Quelle Europe pour les études européennes ?

Ces quatre axes sont définis plus précisément sur le site Internet de l'Euro-Lab (<https://gis-eurolab.fr/actualites/appels-projets>), dans le document scientifique joint en annexe à l'appel.

Il est possible de soumettre un projet hors axes mais une priorité sera donnée aux projets qui se positionnent par rapport à l'un des quatre axes.

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse à tous·tes les chercheur·ses et enseignant·es-chercheur·ses relevant d'établissements partenaires du GIS Euro-Lab, quels qu'en soient le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle. Priorité sera donnée aux projets qui mettront en avant diverses disciplines des Sciences Humaines et Sociales, associeront plusieurs établissements et/ou mobiliseront les jeunes chercheur·ses.

Modalités de soutien

Le montant de l'aide attribuée est plafonné à 6 000€ maximum par publication.

Les lauréat-es seront invité-es à présenter leurs travaux dans le cadre d'une journée de restitution et/ou sur le site du GIS Euro-Lab.

Modalités de financement

Le financement sera versé aux unités porteuses des projets sélectionnés dès communication des lauréat-es de l'appel. Celui-ci devra être dépensé dans un délai ne pouvant pas excéder 12 mois à compter de l'établissement de la convention.

Le dossier devra comprendre les éléments suivants

- Le formulaire de candidature en ligne complété et téléchargé au format PDF : <https://enquete.univ-paris1.fr/438196?lang=fr>
- Description du projet (1500 mots) : précisant son originalité, l'équipe impliquée, ses méthodes, les publics visés et son calendrier (de maximum 18 mois)
- CV du / des porteurs de projet (à transmettre au format PDF via le formulaire)
- Budget prévisionnel détaillé

Modalités de dépôt et calendrier

L'ensemble de ces documents devront être transmis **avant le 4 mars 2024** à l'adresse mail suivante : giseurolab@univ-paris1.fr

Un accusé de réception électronique sera envoyé au/à la porteur-se du projet.

Modalités de sélection

Le Conseil Scientifique du GIS Euro-Lab examinera les candidatures avant fin mars 2024.